

Exercer la mission d'appui aux élèves à besoins particuliers

La conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 a annoncé la création d'une nouvelle mission pour la mise en accessibilité des apprentissages. Vous avez choisi d'accomplir cette mission au service de l'école inclusive, afin d'accompagner des équipes dans la conception et la mise en œuvre des réponses aux besoins des élèves, en situation de handicap ou non.

Ce parcours d'autoformation vise à vous outiller autour de vos trois missions principales :

- identifier les besoins des élèves ;
- choisir et diffuser des ressources ;
- accompagner les équipes.

Vous y retrouverez des activités, des témoignages, des exemples de terrain et des ressources pour :

- partager une culture commune autour des concepts clés de l'école inclusive ;
- questionner les pratiques ;
- s'emparer des outils méthodologiques ;
- mener un entretien ;
- construire ou consolider une posture de personne ressources.

Nous vous remercions pour votre engagement au service d'une école toujours plus inclusive !

Description

Ce parcours en autoformation a vocation à réinvestir certaines connaissances développées au cours de la formation CAPPEI, avec une montée en compétences en termes d'accompagnement de pairs et d'équipes.



Objectifs

- Connaître et utiliser des outils visant à identifier des BEP afin de proposer des réponses idoines
- Connaître les types de réponses aux besoins, choisir et diffuser des ressources pertinentes
- Accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en accessibilité des apprentissages

Identifier des besoins pour proposer des réponses

Ce module présente une démarche expérimentale permettant d'identifier les besoins des élèves et de les accompagner par des médiations. La première partie permet de (re)découvrir cette démarche à travers une modélisation téléchargeable. Une vidéo illustre la démarche avec un exemple concret. La seconde partie revient sur la typologie des besoins à travers une activité et un référentiel à télécharger, ainsi que sur le rôle fondamental de l'observation des points d'appui et des difficultés dans cette démarche d'identification.

Objectif : Connaître et utiliser des outils visant à identifier des besoins pour apporter les réponses idoines

La démarche d'identification des besoins

Tous chercheurs dans l'école inclusive !

Spécialisé ou non, chaque enseignant est légitime pour émettre des hypothèses de besoins et chercher à y répondre par des mises en œuvre adaptées. En tant que professeur chargé de la mission « accessibilité pédagogique », il s'agit d'**accompagner des pairs dans les différentes étapes** de cette démarche expérimentale, en leur apportant des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques tout au long de leur cheminement, notamment :

- en guidant l'observation des élèves ;
- en contribuant à la recherche et à l'élaboration de réponses pédagogiques adaptées ;
- en proposant des ressources utiles le cas échéant.

De quoi mon élève a-t-il besoin pour atteindre l'objectif visé ? Quelle mise en œuvre pédagogique lui proposer pour accompagner ce besoin ? Ces deux questions sont au cœur d'**une démarche expérimentale visant à identifier et à répondre aux besoins des élèves**. Elles nécessitent d'émettre des hypothèses et de tâtonner afin de proposer des réponses efficaces. Ainsi, cette démarche nécessite d'adopter une véritable posture de recherche, s'articulant autour de plusieurs étapes : **l'observation, l'identification d'un BEP, la recherche d'une médiation, l'évaluation et une phase de régulation** : dés-étayage progressif si la médiation entraîne des progrès ou changement de médiation si les difficultés persistent. L'hypothèse de BEP peut également être remise en question. L'activité suivante vous est proposée pour vous clarifier les concepts clés de la démarche.

Point vocabulaire :

La **médiation** est une mise en œuvre pédagogique visant à répondre à un BEP au cours de l'activité. Il existe deux logiques : l'étayage ou la compensation

Le **besoin éducatif particulier** (BEP) est une « passerelle » entre l'élève (ses points d'appui et difficultés actuelles) et l'objectif d'apprentissage. Le BEP est une hypothèse d'ordre relationnel, instrumental, cognitif ou culturel.

L'**objectif** est en lien avec les programmes de chaque cycle. Il est défini par l'enseignant et correspond à ce que l'élève doit pouvoir atteindre à court terme (la séance) ou à plus long terme (la séquence). L'objectif doit être ciblé, explicite, atteignable et évaluable

L'**activité** est la situation d'apprentissage mise en place en vue d'atteindre l'objectif. Il importe donc que celleci soit au service de l'objectif à atteindre.

Les **points d'appui** et les **difficultés** sont des éléments observables et factuels.

Les quatre champs de besoin

Une réflexion en "entonnoir"

Valérie Barry propose **4 catégories de besoins** nous permettant qui guider l'analyse des difficultés :

Les besoins relationnels relèvent du rapport à soi (estime de soi, gestion des émotions...), du rapport à l'autre (place dans le groupe, empathie, coopération...), du rapport à la loi (compréhension des règles de vie, acceptation du vivre ensemble...) ou encore le rapport aux apprentissages (le sentiment de compétence, la motivation intrinsèque pour une discipline...).

Les besoins instrumentaux mettent en jeu le corps comme outil d'apprentissage (les sensations sensorimotrices, le schéma corporel...).

Les besoins cognitifs relèvent de l'engagement des fonctions cognitives dans les apprentissages (la performance de la mémoire, du langage, de la logique...).

Les besoins notionnels et culturels relèvent des connaissances partagées nécessaires aux apprentissages.

Une fois le champ identifié, il est possible d'**affiner son hypothèse en ciblant un sous-champ**, jusqu'à définir précisément un BEP. L'enseignant en charge de la "mission accessibilité" guide ses pairs dans cette réflexion en "entonnoir".

Choisir et diffuser des ressources

Ce module revient sur les deux logiques de réponse aux besoins des élèves - l'**étayage** et la **compensation** - et présente des ressources incontournables. La première partie permet de mieux appréhender la distinction entre étayage et compensation avec des activités présentant des exemples concrets. La seconde partie propose d'identifier des médiations susceptibles de répondre à certains besoins. Une sitographie présente une sélection de ressources à proposer aux équipes selon les besoins de leurs élèves.

Objectifs : Connaître les types de réponses aux besoins et Choisir et diffuser des ressources pertinentes

Deux logiques de médiation

Agir sur l'obstacle ou le contourner ?

Pour répondre au BEP d'un élève, il existe **deux logiques de médiation**.

- **L'étayage** : il permet d'agir sur l'obstacle. Il peut être comparé à une "aide pour apprendre" permettant à l'élève de poursuivre le même objectif que les autres en effectuant les mêmes activités. L'étayage est efficace à condition que les apprentissages résident dans la zone proximale de développement de l'élève (ZPD), dans laquelle les contenus des apprentissages sont accessibles avec l'aide de l'adulte (ou d'un outil mis à disposition). Au-delà de cette zone, les tâches proposées ne feront plus sens pour l'élève malgré l'aide proposée.
- **La compensation** : elle permet de contourner l'obstacle. Elle peut être comparée à une "aide pour réussir" utilisée lorsque l'obstacle ne relève pas directement de l'objectif d'apprentissage, mais empêche son atteinte. La compensation implique de réaliser certaines tâches différemment des autres élèves, avec un relais donné à l'adulte ou l'apport d'un outil supprimant l'obstacle. La charge cognitive mobilisée au cours de l'activité est ainsi moins importante, favorisant l'atteinte de l'objectif.

Se repérer dans les ressources

Où trouver des médiations ?

Il existe aujourd'hui une multitude de ressources visant à accompagner les besoins des élèves. En tant que professeur chargé de la mission "accessibilité pédagogique", il est nécessaire de **réaliser une sélection pertinente au regard des besoins identifiés** sur le terrain et d'aider les équipes à se les approprier.

Une sitographie resserrée pour travailler dans la ZPD enseignante

Il existe une multitude de ressources pour répondre aux besoins des élèves. Veillons à proposer des ressources ciblées, pas trop éloignées des pratiques de l'enseignant (notamment numériques), et d'accompagner leur mise en œuvre pour les rendre opérationnelles.



Accompagner les équipes

Description : Ce module aborde la question de l'accompagnement à travers l'idée de "paliers" de pratiques inclusives visant à proposer des mises en œuvre dans la "ZPD enseignante". Ainsi, les principes de l'accessibilité universelle pourront être un premier levier afin d'entrer progressivement dans l'école inclusive. La première partie précise ces différents "paliers" de pratiques à travers une infographie, une illustration et un exemple portant sur à la mise en forme d'un texte. La seconde partie traite de l'entretien avec un pair, avec des conseils et des précautions sous la forme d'une activité, d'une vidéo commentée et d'une fiche-outil à télécharger.

Objectif : Guider les équipes pédagogiques dans la mise en accessibilité des apprentissages

Deux entrées possibles pour accompagner les équipes

Du besoin universel au besoin particulier

Afin de guider les équipes pédagogiques dans la mise en accessibilité des apprentissages, **deux entrées** sont possibles en fonction de l'expérience de l'enseignant à accompagner et des priorités identifiées :

L'accompagnement des besoins partagés des élèves

Les principes de l'accessibilité universelle des apprentissages consistent à construire et mettre en œuvre des séances accessibles au plus grand nombre d'élèves, en anticipant les obstacles potentiels de la séance et en cherchant à répondre à des besoins partagés par les élèves. Les réponses pédagogiques sont ainsi incorporées dès la conception de la séance, ce qui évite la multiplication des médiations individuelles. Pour ce faire, il est possible d'attirer l'attention des enseignants sur la charge cognitive engendrée par la tâche proposée, sur l'usage de représentations variées et adaptées à l'âge des élèves, ou encore sur les organisations sociale et spatio-temporelle de la classe (cadre contenant et sécurisant, instauration d'espaces ressources...).

L'accompagnement des besoins spécifiques des élèves

L'émission d'une hypothèse de besoin éducatif particulier engendre une réponse pédagogique plus ciblée : une médiation est ici attribuée spécifiquement à un élève, à tout moment de la séance. Celle-ci n'est pas profitable à tous les autres au risque d'un sur-étayage. Le recours à des médiations spécifiques demeure indispensable pour accompagner certains élèves. Ainsi la coopération avec les personnes ressources pour l'école inclusive (enseignants spécialisés, psychologues de l'Éducation nationale...), les familles, les AESH ou encore les professionnels du secteur médico-social le cas échéant, est déterminante.

Trois paliers de pratique inclusive : l'infographie proposée dans l'activité propose trois « paliers » de pratiques inclusives. L'enseignant chargé de la mission “accessibilité pédagogique” choisit la "marche" la plus adaptée selon les pratiques existantes de l'enseignant qu'il accompagne, afin de faire évoluer progressivement celles-ci.



Besoin universel
(ex : pouvoir percevoir les mots et les lignes d'un texte)

Anticipation d'un ou plusieurs besoins repérés ou non chez les élèves

BEP repéré chez l'élève
(ex : pouvoir percevoir les syllabes d'un texte)



Les gestes d'accompagnement

Comment instaurer une situation optimale de communication ?

Que faire si l'enseignant que l'on accompagne manifeste une attitude défensive, résignée ou exprime de la colère ? Quelle posture adopter au cours d'un entretien ? Pour favoriser l'expression d'autrui, **l'écoute active et compréhensive est un levier important**. Les activités proposées visent à identifier des quelques principes d'interaction. Vidéos d'un entretien PE/CPC EBEP (à visionner).

- 1. Présentation
- 2. Exposé de la situation
- 3. Recherche des points d'appui et des difficultés de l'élève
- 4. Synthèse et précisions apportées sur le portrait de l'élève
- 5. Identification des objectifs prioritaires
- 6. Formulation d'hypothèses pour atteindre l'objectif 1
- 7. Formulation d'hypothèses pour atteindre l'objectif 2